

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 25 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 SEPTEMBRE 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Première Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS

ABSENTS ET EXCUSES : M. Gabriel BELLOCQ - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Bertrand GAUFRYAU - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

POUVOIRS :

M. Gabriel BELLOCQ donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
 M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN
 M. Bertrand GAUFRYAU donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : FESTIVAL MUSICAL DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE : PROGRAMME ET TARIFS

Par délibération en date du 24 juillet 2014, le Conseil Municipal a validé le report de Festislave, le festival du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, du 20 au 25 Octobre 2014.

L'indisponibilité d'un groupe musical a contraint la Ville à modifier la programmation artistique de ce festival.

Le nouveau programme ainsi que les tarifs sont proposés en annexe.

Le budget prévisionnel est maintenu à 57 000 € et le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	57 000 €
Budget artistique	42 000 €
Transports / Hébergement / Restauration	3 000 €
Communication / Relations presse	6 000 €
Sacem	6 000 €
RECETTES	57 000 €
Droits d'entrée	11 000 €
Participation Ville de Dax	46 000 €

Les crédits correspondants aux dépenses et recettes sont inscrits au Budget Ville, exercice 2014, CULT 331 FESTI.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE
MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le nouveau programme du festival de musique FESTISLAVE,

FIXE les tarifs des différents concerts payants et les principes d'abonnement comme
proposés en annexe,

APPROUVE le principe de remboursement des billets,

APPROUVE le budget et le plan de financement présentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140925-23-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 29 Septembre 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».